



SERVICE PUBLIC / ADMINISTRATIONS

Apprenti chargé d'études en paysage (h/f) - 003

POSTULER AVANT LE 15 JUIN 2025

Référence de l'offre : 7dwlq8mvhj

Un contrat d'apprentissage est à pourvoir au sein de la Direction de l'aménagement durable du territoire, au service "planification".

Publié le 21 Mars 2025

✓ POSTULER EN LIGNE

Présentation de Limoges Métropole

Second pôle urbain de Nouvelle-Aquitaine, Limoges Métropole est une communauté urbaine, située dans le département de la Haute-Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Constituée de 20 communes et rassemblant plus de 210 000 habitants, elle vous accueille au sein d'un territoire dynamique et préservé, offrant une qualité de vie exceptionnelle entre ville et nature.

Elle assure grâce à plus de 900 agents la gestion des services de proximité et contribue également à la réalisation de grands projets dans des domaines variés et stratégiques (développement économique, insertion professionnelle, aménagement du territoire, habitat, renouvellement urbain, mobilités...).

Savoir-faire et filières d'excellence, dynamisme économique, rayonnement international, excellente qualité de l'air et de l'eau, faible prix de l'immobilier, fluidité de circulation, les nombreux atouts de la communauté urbaine offrent un cadre de vie privilégié.

Limoges Métropole, un territoire innovant, à vivre et à découvrir.

Missions

L'apprenti rejoindra une équipe projet PLUi dynamique composée de trois chargés d'études en urbanisme aux profils variés travaillant sous la responsabilité du chef de projet. Il participera à l'élaboration d'un document d'urbanisme cadre de Limoges Métropole et contribuera par son savoir-faire au premier PLU intercommunal.

Les missions confiées à l'apprenti seront les suivantes :

- Analyse du territoire à différentes échelles,
- Analyse des grands paysages constituant le territoire de Limoges Métropole,
- Réalisation d'un diagnostic territorial (cartographie, définitions),
- Définition des enjeux de préservation, mise en valeur des grands paysages,
- Proposition de traduction réglementaire dans les documents d'urbanisme.

Profil (qualifications et compétences)

- › Maîtrise des outils bureautiques
- › Sens de l'organisation
- › Esprit d'analyse et de synthèse
- › Qualités relationnelles
- › Autonomie et rigueur
- › Sens du travail en équipe

Formation

Bac +3 à Bac +5

École d'architecture

Ecole de paysage

Instituts d'aménagement du territoire

École d'urbanisme

Conditions d'exercice

Durée : 1 ou 2 ans

Lieu : Limoges Métropole – 34 Rue Ferdinand Buisson à Limoges

Permis B indispensable

Informations complémentaires

Les personnes intéressées peuvent contacter pour tout renseignements **Julie OUSSET**, chargée d'études PLUi, au **05.55.42.25.50**.

Ils peuvent aussi en parler

« Limoges Métropole s'est engagé dans l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal, de son Règlement local de publicité intercommunal et dans la révision des périmètres des sites patrimoniaux remarquables des communes de Limoges et Feytiat. Dans cette dynamique de rédaction des documents d'urbanisme cadres, il apparaît essentiel d'avoir une vision globale des enjeux paysagers existants sur le territoire. Les paysages de Limoges Métropole participent à la qualité du cadre de vie, et constituent un des

principaux atouts du territoire ».

Julie OUSSET, chargée d'études en urbanisme – PLUi et SPR

Maître d'apprentissage
